**NOTE: Veuillez écrire le texte dans la colonne C y compris un sommaire des résultats des activités entreprises, de bonnes pratiques et/ou leçons apprises, à côté de l'activité appropriée dans la colonne B, comme approprié. Veuillez écrire seulement où approprié, en laissant des cellules masquent où aucune activité appropriée n'a été entreprise.**

|  |
| --- |
| ***Secteur focal 1: Cadres biosafety nationaux*** **Objectif opérationnel 1** Pour soutenir plus loin le développement et l'exécution des systèmes de normalisation et administratifs nationaux. |
| **Résultats**  Cadres biosafety nationaux développés et mis en application; * Systèmes biosafety nationaux fonctionnels.
 |
| **A. Résultats, Sorties** | **B. Activités Prévues****Visite des sites oeuvrant dans les biotechnologies modernes.** | **C. Sommaire des résultats des activités entreprises, des bonnes pratiques et des leçons apprises** [ écrivez le texte dans la colonne C les moyens financier ont fait defaut., à côté de l'activité appropriée dans la colonne B, comme approprié ] |
| (a) Politiques, lois et règlements biosafety nationaux en place et étant mis en application (b) Établissements nationaux et systèmes administratifs pour manipuler des applications de LMO en place (c) Procédures habituelles d'opération pour manipuler des applications de LMO en place  (d) Provisions made in the national annual budgets pour operationalizing le système biosafety national (e) Personnel qualifié en place pour administrer le système biosafety national (f) Biosafety est mainstreamed dans de plus larges programmes de développement et des politiques et des programmes sectoriels, y compris les stratégies de biodiversité et les plans d'action nationaux  | 1,1 Développement et exécution / application des politiques et des lois biosafety nationales et les règlements mettants en application ou les directives | Notre pays n’as pas de loi validée.Nous avons un avant- projet de loi et un cadre national de biosécurité. |
| 1,2 Développement d'un meilleur guide de pratique dessus: (i) Exécution des cadres biosafety nationaux;  | Manque de laboratoire de manipulation et detection desOVM |
| (ii) Application des lois et des règlements biosafety nationaux; | Notre pays ne dispose pas de loi de biosécurité validé. |
| (iii) Établissement et gestion des systèmes administratifs; et  | Autorité national est représentée par le MTEMinistère du tourisme et de l’Environnement. |
| (iv) Mainstreaming de biosafety dans policies/plans approprié |  |
| 1,3 Développement des modules de formation basés sur des éléments du guide ci-dessus |  |
| 1,4 Organisation de la formation des ateliers d'entraîneurs sur les éléments du meilleur guide de pratique responsable d'administrer les systèmes de normalisation biosafety   | Nous organisons des ateliers en conformité avec l’article 23 du protocole. |
| 1,5 Développement et/ou exécution d'un système électronique pour: (i) manipulation des avis et  |  |
| (ii) enregistrement des applications et l'approvals/decisions pris | Dans le portail central de la biosécurité (BCH). |
| 1,6 Organisation des cours de formation et des programmes de formation sur le tas pour le personnel | Nous avons une projection de Former les douaniers et la police des frontières sans oublier les contrôleurs phytosanitaires. |
| ***Secteur focal 2: Évaluation des risques et gestion des risques*** **Objectif opérationnel 2** Pour permettre à des parties d'évaluer, appliquer, partager et effectuer des évaluations des risques et établir des capacités à base scientifique locales de régler, parvenez, surveillez et commandez les risques des organizations modifiées par vie (LMOs).  |
| * **·**  Les ressources, y compris les ressources humaines, et les mécanismes administratifs exigés pour évaluer des risques de LMOs sont disponibles;  Matériaux de formation et conseils techniques sur la évaluation des risques et gestion des risques développée et utilisée par Parties;  Infrastructure et mécanismes administratifs établis pour la gestion des risques de LMOs aux niveaux nationaux, sous-régionaux ou régionaux
 |
| **A. Résultats, Sorties** |  **B. Activités Prévues**  |  **C. Summary des résultats des activités entreprises, des bonnes pratiques et leçons a apprises** [ Inventaires des etablissements evoluant dans le domaine de biotechnologies modernes. Le manque de moyens financiers .écrivez le texte dans la colonne C, à côté de l'activité appropriée dans la colonne B, comme approprié ] |
| a) Les parties ont formé des experts dans les domaines appropriés pour la évaluation des risques et gestion des risques (b) des conseils sur la évaluation des risques et la gestion des risques de LMOs aisément disponible et étant employé par Parties (c) les experts locaux conduisant des audits de évaluations des risques et/ou de évaluation des risques en tant qu'élément de la prise de décision concernant LMOs (d) des parties soumettant des sommaires de évaluation des risques au BCH (e) les données de ligne de base sur la biodiversité appropriée pour la évaluation des risques et la gestion des risques disponible (f) les parties ont l'infrastructure nécessaire pour la évaluation des risques et gestion des risques (g) des parties en utilisant des méthodes à base scientifique de évaluation des risques (h) les parties ont des programmes de contrôle de LMO basés sur des buts de protection, des hypothèses de risque et approprié définis points finaux d'évaluation | Établissement des arrangements institutionnels (par exemple, Comités techniques et consultatifs ou d'autres arrangements) pour conduire ou passer en revue des évaluations des risques | Le manque de loi et cadre nationale validé ,ne nous permet pas de faire la structuration des institutions. |
| 1. Organisation des ateliers d'formation-de-entraîneurs sur la évaluation des risques et la gestion des risques
 | Pas initié pour manque des moyens. |
| 1. Développement des documents de conseils sur la évaluation des risques et la gestion des risques
 | Pas initié pour manque des capacités. |
| 1. Développement ou renforcement de l'infrastructure technique pour la évaluation des risques et
 | Demande de renforcement de capacités. |
| 1. Recherche biosafety scientifique de conduite concernant LMOs
 | Manque de laboratoire equipé. |
| 1. Examen des données existantes et/ou de la nouvelle recherche de conduite pour acquérir des données sur la biodiversité pour les secteurs écologiques spécifiques (par exemple, dossiers botaniques, documents de consensus, inventaire nationaux, etc...) approprié à la évaluation des risques et à la gestion des risques
 |  |
| 1. Établissement et entretien des bases de données faciles à utiliser pour faciliter l'accès facile aux données sur la biodiversité appropriée pour la évaluation des risques et la gestion des risques
 |  |
| 1. Le développement de LMO surveillant des cadres et des programmes, y compris poteau-libèrent la surveillance de LMOs
 |  |
| 1. Formation des scientifiques, des officiers phytosanitaires, des inspecteurs et d'autres fonctionnaires appropriés sur LMO surveillant, réponse d'application et de secours
 | Prévu pas encore mis en exécution pour manque des ressources financières. |
| ***Secteur focal 3: Manipulation, transport, empaquetant et identification*** **Objectif opérationnel 3** Pour développer la capacité pour la manipulation, le transport, l'empaquetage et l'identification des organizations modifiées par vie. |
| **·**  Les fonctionnaires de commande de Customs/border et d'autres fonctionnaires peuvent imposer les conditions du protocole liées à la manipulation, au transport, à l'empaquetage et à l'identification de LMOs;  Le personnel est formé et équipé pour le prélèvement, la détection et l'identification de LMOs. *
 |
| 1. **Résultats, Sorties**
 | 1. **Activités Prévues**
 | **C. Sommaire des résultats des activités entreprises, des bonnes pratiques et des leçons apprises** [Manque d’équipements pour détecter. les Ovm écrivez le texte dans la colonne C, à côté de l'activité appropriée dans la colonne B, comme approprié ]  |
| (a) Les systèmes nationaux pour mettre en application les conditions du protocole sur la manipulation, le transport, l'empaquetage et l'identification de LMOs en place et sont opérationnels (b) les systèmes nationaux, y compris des procédures habituelles d'opération, parce que la détection et l'identification de LMOs en place (c) les experts locaux capables détecter et identifier LMOs dans les expéditions (d) capacité pour la vérification et certification de documentation accompagnant des expéditions de LMO aux points d'entrée en place (e) les équipements d' essai certifiés de LMO établis au national et (le sub)regional nivelle (f) des systèmes pour le traceability et marquer de LMOs en place (g) les réseaux régionaux et sous-régionaux des laboratoires pour la détection et l'identification de LMO établies  | 3,1 Établissement des systèmes nationaux pour mettre en application les conditions du protocole sur la manipulation, le transport, l'empaquetage et l'identification de LMOs  |  |
| 3,2 Développement des systèmes nationaux pour mettre en application des règles et des normes internationales pour le prélèvement et la détection de LMOs pour faciliter la reconnaissance mutuelle des résultats d'identification de LMO à l'intérieur et entre des pays |  |
| 3,3 Établissement des mécanismes pour apurer l'efficacité des systèmes nationaux pour la manipulation, le transport, l'empaquetage et l'identification de LMOs |  |
| 3,4 Organisation de national et (ateliers de formation de sub)regional sur des conditions de documentation et d'identification de LMO pour des coutumes et des fonctionnaires de commande de frontière et d'autres dépositaires appropriés | Renforcement des capacités des parties prenantes. |
| 3,5 Développement des formes et des listes de contrôle normalisées sur des conditions d'identification pour l'usage dans la vérification de la documentation accompagnant des expéditions de LMO | Manque de capacités. |
| 3,6 Développement des méthodologies et des protocoles pour le prélèvement et détection de LMOs et/ou d'adapter celles existantes  | Besoins de renforcement de capacités. |
| 3,7 Organisation des formations pour les scientifiques et les techniciens de laboratoire locaux dans la détection et l'analyse de LMO  | Manque de capacités. |
| 3,8 Établissement de l'infrastructure pour la détection et l'identification de LMOs, y compris les laboratoires accrédités | Les laboratoires ne disposent pas du matériels requis |
| 3,9 Établissement de (réseaux de sub)regional des laboratoires pour la détection de LMO | Dans la zone des pays de l’espace COMIFAC,le reseaux n’existe pas à crée. |
| ***Secteur focal 4: Responsabilité et réparation*** **Objectif opérationnel 4** Pour aider des parties au protocole pour établir et appliquer des règles et des procédures sur la responsabilité et la réparation pour des dommages résultant des mouvements transfrontaliers des organizations modifiées par vie, selon le protocole – supplémentaire de Nagoya Kuala Lumpur relatif à la responsabilité et à la réparation. |
| **Résultats** * Les mécanismes institutionnels ou traite identifié ou établi pour faciliter l'exécution du protocole – supplémentaire de Nagoya Kuala Lumpur relatif à la responsabilité et à la réparation.
 |
| **A. Résultats, Sorties** | **B. Activités Prévues** | **C. Sommaire des résultats des activités entreprises, des bonnes pratiques et des leçons apprises** [ écrivez le texte dans la colonne C, à côté de l'activité appropriée dans la colonne B, comme approprié ]  |
| (a) Politiques nationales existantes, lois et systèmes administratifs identifiés et employés, et/ou modifiés, pour mettre en application les conditions de protocole supplémentaire (b) Conseils disponibles et employés par des autorités compétentes dans l'exercice leurs responsabilités sous le protocole supplémentaire (c) Capacité nationale pour déterminer des mesures appropriées de réponse en cas des dommages développés (d) Bases de données / systèmes gestion faciles à utiliser de la connaissance en place et en utilisant pour établir des lignes de base et pour surveiller le statut de biodiversité  Appui financier et autre fourni par le GEF, les donateurs bilatéraux et multilatéraux et les organismes appropriés pour la ratification et 1. implementation of the Supplementary Protocol
2. Best practices and lessons learned in the implementation of the Supplementary Protocol available through the BCH
 | 4,1 Analyse des politiques nationales existantes, des lois et des mécanismes institutionnels pour déterminer comment ils adressent ou pourraient adresser les conditions du protocole supplémentaire  | Le pays avait adhérer ;nous attendons les moyens pour son application efficace. |
| 4,2 Établissement de nouveau, ou amendement des cadres légaux et administratifs existants et domestiques pour mettre en application les conditions du protocole supplémentaire   | Nous nous préparons pour l’actualisation notre avant projet de loi et le cadre national en tenant compte des exigences du protocole Additionnel. |
| 4,3 Développement des conseils pour aider des autorités compétentes en déchargeant leurs responsabilités sous le protocole supplémentaire |  |
| 4,4 L'organisation des activités de formation pour renforcer la capacité scientifique et technique des autorités compétentes de pouvoir évaluer des dommages, établissent des liens causals et déterminent la réponse appropriée mesure | Besoins de capacités. |
| 4,5 L'établissement des bases de données et des systèmes de gestion de la connaissance pour faciliter l'établissement des lignes de base et la surveillance du statut de biodiversité à génétique, à l'espèce et à l'écosystème nivelle |  |
| 4,6 Renforçant la capacité nationale de prévoir l'examen administratif ou juridique des décisions sur des mesures de réponse d'être pris par l'opérateur conformément à l'article 5,6 du protocole supplémentaire |  |
| 4,7 Compilation et échange d'information sur des expériences et des leçons apprises dans l'exécution du protocole supplémentaire par le BCH |  |
| 4,8 Mobilisation de soutien financier et autre de la ratification et de l'exécution du protocole supplémentaire  | Sensibilisation et participation des parties prenantes surLe protocole. |
| ***Secteur focal 5: Conscience publique, éducation et participation*** **Objectif opérationnel 5** Pour augmenter la capacité au national, les niveaux régionaux et internationaux qui faciliteraient des efforts de soulever la conscience publique, et favorisent l'éducation et la participation au sujet du transfert, de la manipulation et de l'utilisation sûrs des organizations modifiées par vie. |
| **·**  Les parties ont accès aux matériaux de conseils et de formation sur la conscience publique, l'éducation et la participation au sujet du transfert, de la manipulation et de l'utilisation sûrs de LMOs;  Des parties sont permises de favoriser et faciliter la conscience publique, l'éducation et la participation à biosafety.  |
| **A. Résultats, Sorties** | **B. Activités Prévues** | **C. Sommaire des résultats des activités entreprises, des bonnes pratiques et des leçons apprises** [ écrivez le texte dans la colonne C, à côté de l'activité appropriée dans la colonne B, comme approprié ] |
| (a) Des programmes pour favoriser la conscience publique sont mis en application (b) les matériaux et les toolkits de conseils comprenant des méthodologies et de meilleures pratiques pour favoriser la conscience publique, et favorisent l'éducation et la participation en place et étant employé par Parties (c) les mécanismes améliorés pour la conscience publique, et favorisent l'éducation et la participation (d) l'exécution efficace de la conscience publique, et favorisent l'éducation et la participation au niveau national, régional et international  | 5.1 Collection of information on legal frameworks and mechanisms put in place and actual experiences on public awareness, education and participation |  |
| 5.2 Development and dissemination of training packages/online modules, guidance materials and other tools for different target groups |  |
|  5,3Organisation des ateliers régionaux et nationaux sur l'exécution du guidance/toolkit ci-dessus afin de renforcer ou établir les mécanismes nationaux pour la conscience publique, l'éducation et la participation, liant avec des accords internationaux complémentaires |  |
| 5,4 Organisation des ateliers d'formation-de-entraîneurs pour les éducateurs biosafety, les communicateurs et tous autres gouvernement et personnel d'overnment de non-g au national et (le sub)regional nivelle |  |
| 5,5 Établissement des mécanismes pour informer le public au sujet des occasions et des modalités existantes pour la participation |  |
| 5,6 Établissement des websites biosafety nationaux, des bases de données rechercheables et des centres nationaux de ressource |  |
| 5,7 Développement et exécution des programmes biosafety de public-conscience |  |
| ***Secteur focal 6: Partage d'informations*** **Objectif opérationnel 6** Pour s'assurer que le BCH est facilement consulté par tous les dépositaires établis, en particulier dans les pays en voie de développement et les pays avec des économies dans la transition. |
| **·**  Accès accru à l'information dans le BCH et le partage d'information par le BCH par des utilisateurs dans les pays en voie de développement et les pays avec des économies dans la transition;  Les outils pour faciliter l'exécution du protocole sont facilement accessibles par le BCH;  L'information sur le BCH est facilement accessible aux dépositaires, y compris le grand public.  |
| **A. Results/Outputs** |  | **C. Sommaire des résultats des activités entreprises, des bonnes pratiques et des leçons apprises** [ écrivez le texte dans la colonne C, à côté de l'activité appropriée dans la colonne B, comme approprié ]  |
| 1. (a) Parties capables enregistrer l'information obligatoire dans le BCH (b) les parties, les non-Parties et d'autres dépositaires peuvent signaler l'information non-obligatoire au BCH (c) coordination et partage améliorés des expériences sur le BCH au national, (sub)regional, et niveaux globaux (d) plus grandes conscience et capacité de dépositaires appropriés et de grand public à l'information d'accès par BCH (e) l'installation nationale de systèmes à recueillir, contrôlent et téléchargent sur le BCH toute l'information exigée sous le protocole
 | 6,1 Establishment/maintenance de l'infrastructure nationale et régionale pour accéder au BCH |  |
| 6,2 Développement de national et (systèmes de sub)regional pour l'information de gathering/managing à soumettre au BCH |  |
| 6,3 Création des websites nationaux en utilisant, en tant qu'outils appropriés, d'AJAX et de Hermes |  |
| 6,4 Organisation de la formation de BCH pour les groupes cibles spécifiques, en utilisant le réseau des conseillers régionaux de BCH |  |
| 6,5 Perfectionnement de coopération entre les organismes internationaux appropriés sur le développement ultérieur et la population du BCH pour maximiser l'utilisation des ressources, des expériences et de l'expertise existantes et pour réduire au minimum la duplication des activités |  |
|  6,6 Organisation de la formation pour des experts de gestion de l'information en BCH et de mettre en place des mécanismes pour faciliter l'utilisation du BCH par de divers dépositaires | Mai 2017 au Caire en Egypte |
| 6,7 Établissement des mécanismes pour permettre à des pays de surveiller l'utilisation du BCH au niveau national et d'adresser des lacunes | Besoins de capacités pour appropriation. |
| 6,8 Suite des projets de capacité-bâtiment de BCH au national et (le sub)regional nivelle | Manque de materiels. |
| 6,9Perfectionnement du mécanisme de coordination de BCH au niveau national, y compris la collaboration interministérielle et de médiation avec les dépositaires appropriés |  |
|  ***Secteur focal 7: Éducation et formation de Biosafety*** **Objectif opérationnel 7** Pour favoriser l'éducation et la formation des professionnels biosafety par une plus grandes coordination et collaboration parmi les établissements scolaires et les organismes appropriés. |
| **·**  Un groupe soutenable de professionnels biosafety avec de diverses compétences disponibles à niveaux nationaux / internationaux;  Éducation et programmes de formation biosafety améliorés;  Plus grand échange d'information, matériaux de formation et personnel et étudiants parmi les établissements scolaires et les organismes appropriés.  |
| **A. Résultats, Sorties** | **B. Activités Prévues** | **C. Sommaire des résultats des activités entreprises, des bonnes pratiques et des leçons apprises** [ écrivez le texte dans la colonne C, à côté de l'activité appropriée dans la colonne B, si c'est approprié ]  |
| (a) Identification améliorée des besoins de formation et des assistances de cible (b) l'information sur la situation actuelle en ce qui concerne des initiatives biosafety-connexes existantes d'éducation et de formation disponibles (c) la documentation appropriée (dossiers réels y compris et pleins rapports de évaluation des risques) a rendu disponible pour l'éducation et les buts biosafety d'éducation (d) des compilations de la formation et les initiatives et les entraîneurs biosafety existants d'éducation sont rendues disponibles (e) les cours E-e-learning et d'autres éducation de distance et programmes de formation sur biosafety sont disponibles (f) des conférences et échange scientifiques et professionnels de soutien d'ateliers d'information et d'expériences (g) des régulateurs de Biosafety sans interruption qualifiés par des programmes de formation sur le tas et du l'au loin-$$$-travail | 7,1 L'entreprise de périodique besoin de formation des évaluations pour s'assurer la demande de l'éducation et le programme de formation biosafety, et pour identifier des assistances de cible |  |
| 7,2 Développement et/ou renforcement de l'éducation et des programmes de formation biosafety au national et (niveaux de sub)regional, y compris en ligne et programmes de formation permanente | Renforcement de capacités. |
| 7,3 Échange d'information sur l'éducation et les cours de formation biosafety existants et de programmes par le BCH |  |
| 7,4 Intégration de biosafety dans les programmes d'études des programmes et des cours scolaires appropriés existants | Renforcement de capacités. |
| 7,5 Établissement de national et (mécanismes ou réseaux de coordination de sub)regional pour des établissements impliqués dans l'éducation et la formation biosafety pour faciliter les expériences de partage et les meilleures pratiques |  |
| 7,6 Échange des matériaux biosafety de formation et de recherches parmi les établissements scolaires |  |
|  7,7 Développement des programmes scolaires d'échange et de camaraderie pour faciliter le partage de l'expertise, incluant par la coopération au nord-sud et de South-South | Renforcement de capâcités |
| 7,8 Expansion et entretien de la base de données en BCH sur la formation et l'éducation biosafety existantes programmes/courses, staff/experts scolaire sur les sujets appropriés et matériaux de formation.  | Formation des formateurs. |
|  7,9 Renforcement de la capacité d'universités existantes, des instituts de recherche de recherche et des centres de l'excellence de livrer l'éducation biosafety et la formation  | Formation des formateurs. |